

# MAJUSCULES

LE JOURNAL DE LA SPV

N°131 - MAI 2021

ÉDITO

## REDOUBLEMENT : UN POINT À AMÉLIORER ?

**Combien d'élèves sont promus et combien redoublent? Combien de temps leur faut-il pour accomplir chaque degré? Une intéressante publication de l'OFS répond à ce type de questions en analysant pour la première fois les parcours de tous les élèves de 4 à 16 ans de Suisse. Le canton de Vaud serait le deuxième canton à pratiquer le plus le redoublement dans les degrés 3-8P.**

Le jeudi 22 novembre, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a publié « Transitions et parcours de formation dans l'école obligatoire, analyses longitudinales dans le domaine de la formation »<sup>1</sup>. Cette étude se concentre sur les quelque 95% d'élèves qui suivent les classes ordinaires.

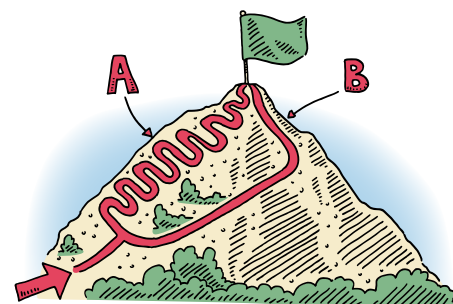
Selon l'étude, dès leur scolarisation, de toutes petites différences – en particulier selon le sexe, la nationalité, le lieu de naissance et le niveau de formation des parents – apparaissent entre les enfants en termes de fréquence d'affectation à l'enseignement séparatif plutôt qu'à une classe ordinaire. Ces disparités se confirment tout au long de la scolarité et concernent les diverses formes de non-linéarité des trajectoires scolaires: passage à l'enseignement séparatif, redoublement, changement de niveau d'exigences et sortie anticipée de l'école (OFS, p. 6). Ces éléments ne sont malheureusement pas nouveaux. Déjà dans les années 70, Bourdieu défendait la thèse que « loin

de favoriser l'égalité des chances, l'école participe à la reproduction des inégalités sociales et légitime ces inégalités par un discours méritocratique. »<sup>2</sup>

**Aux degrés primaires 3-8P, la grande majorité des élèves a été promue. Néanmoins chaque année 1,3% d'entre eux a redoublé.**

Les anciennes analyses cantonales des études PISA permettaient d'avoir certains indicateurs sur la relation entre parcours scolaire des élèves et niveau socio-économique de leurs parents. C'est pour cette raison que la SPV a demandé dernièrement au DFJC qu'un monitoring soit effectué notamment sur ces thématiques afin de piloter au mieux le système scolaire vaudois.

Toujours selon l'OFS, d'importants écarts entre les cantons de chaque région



linguistique se mesurent notamment quant au recours à l'enseignement séparatif et à la fréquence des redoublements. Aux degrés primaires 3-8P, la grande majorité des élèves a été promue d'une année à l'autre, néanmoins chaque année 1,3% d'entre eux a redoublé et 0,6% est passé à l'enseignement séparatif. Quant au redoublement dans ces degrés, ces événements ont été plus fréquents en Suisse romande qu'en Suisse alémanique (OFS, p. 2). Plus spécifiquement, à la limite supérieure des valeurs mesurées, leur part a atteint 2,6% à Neuchâtel, 2,2% dans le canton de Vaud, 2,0% dans le Jura et à Soleure et de 1,6% à 1,8% dans cinq cantons alémaniques (LU, BE, OW, NW, GL); à l'autre extrémité, cette part n'est que 0,5% dans les Grisons et moins de 1,0% dans sept autres cantons alémaniques et au Tessin (OFS, p. 20).

Ainsi, le canton de Vaud serait le deuxième canton suisse qui pratique le plus le redoublement. L'étude de l'OFS n'a pas la prétention d'expliquer les raisons, mais expose les chiffres. Aux politiques de les intégrer dans leur réflexion et d'agir dès que possible.

Gregory Durand, président, 28.04.21

<sup>1</sup> <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home.assetdetail.16804390.html>

<sup>2</sup> <https://www.cairn.info/revue-idees-economiques-et-sociales-2011-4-page-6.htm>

# APPRENDRE À LIRE, COMPRENDRE ET JOUER!

Enseignante au Cycle 1 dans le canton de Vaud, Dominique Torti écrit, illustre et édite des albums aux textes courts et aux mots simples pour que les élèves apprennent à lire en s'amusant dès l'école enfantine.



Comment faire pour motiver les enfants à rentrer dans la lecture, cet apprentissage si fondamental, mais si complexe en langue française? D'abord en essayant de diminuer les difficultés rencontrées par le lecteur débutant et en essayant d'en faire un geste ludique, où l'apprenant-e devient rapidement fier de ses réussites et ses progrès.

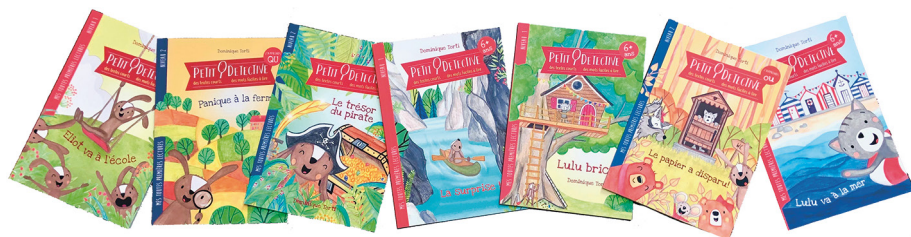
C'est dans cet esprit que l'autrice a réalisé une série de 8 albums courts, dont le dernier «La surprise!» vient de sortir. Fini les sons complexes pour être au plus près des dernières avancées sur l'apprentissage de la lecture (méthode syllabique), mise en couleurs des difficultés comme les lettres muettes ou les sons spécifiques, vocabulaire simple, tout est réfléchi pour que l'enfant apprenne plus facilement.

Lire, c'est bien, mais comprendre ce qu'on lit et donner du sens aux informations déchiffrées, c'est encore mieux! Afin de rendre l'enfant acteur de sa lecture, l'autrice amène, page après page, des petits défis à résoudre pour valider ce que le lecteur a décodé. L'image est présente pour faciliter la compréhension de l'histoire, mais surtout pour inciter l'enfant à comprendre ce qu'il a lu et qu'il s'implique dans l'histoire.

Pour compléter la démarche, le site [www.petitdetective.ch](http://www.petitdetective.ch) propose une série d'activités en lien avec les albums qui conjuguent dimension amusante et apprentissages menant vers l'acquisition de la lecture.

À découvrir sur [www.petitdetective.ch](http://www.petitdetective.ch)

Dominique Torti



À lire également: Comment apprend-on (aussi) à lire? Une collection d'albums de jeunesse destinés aux élèves du cycle 1 par Sonya Florey, professeure ordinaire HEP en didactique de la littérature, à retrouver sur [www.voielivres.ch](http://www.voielivres.ch)

## Témoignages

MERCI BEAUCOUP pour ce magnifique matériel!

Je suis une « vieille maîtresse » 1-2P (brevet 1983). J'ai vu passer des méthodologies, du matériel divers et varié. On nous a imposé un certain nombre de choses, proposé d'autres avec un degré de satisfaction variable.

Lorsque j'ai découvert vos livres, avec ces dessins tellement adaptés, ces textes composés de difficultés accessibles, j'ai été conquise et vous ai fait un maximum de publicité auprès de toutes mes copines enseignantes. Toutes ont adhéré rapidement.

Maintenant, j'utilise vos livres et leurs prolongements en classe et cela me fait vraiment plaisir.

C'est formidable d'avoir mis en ligne toutes ces ressources si bien adaptées à nos élèves. Un grand merci!

Marina

Je vous écris au nom de toutes mes collègues de Givrins. Nous sommes une petite école de 1-4P (4 classes) et nous avons lu vos merveilleux livres. Quel travail magnifique!

Morgane

Juste un petit mot pour vous dire que je découvre cette série de livres et ses activités avec les enfants en classe. Nous avons tous énormément de plaisir et adorons lire et relire les aventures d'Eliot et Lulu.

Alors un grand bravo pour ce beau travail d'illustration et d'aventures écrites pour les plus jeunes!

Stéphanie



# NETTOIE TA VILLE

**Au Collège du Petit-Dézaley, à Morges, un groupe d'enseignant-e-s a mis sur pied un projet de durabilité pendant une année. Afin de sensibiliser les élèves à la problématique des déchets, des sorties pour nettoyer les rues de la ville sont organisées régulièrement. Valériane Humair, enseignante et responsable du projet, a répondu à nos questions.**

## ► Pouvez-vous nous en dire plus sur le projet ?

**Valériane Humair** Nous effectuons régulièrement des ramassages de déchets dans la ville avec les élèves. Nous avons à disposition des gants de jardinage, des seaux réutilisables et des longues pinces pour saisir les déchets. Tout ce matériel est à disposition des classes et il y en a suffisamment pour que deux classes puissent sortir en même temps.

Nous avons aussi affiché une grande carte de la ville dans les couloirs sur laquelle nous mettons en couleur les quartiers qui ont été nettoyés.

Au retour du ramassage, nous pesons les déchets et inscrivons le total sur un autre panneau. Notre but est d'atteindre 250 kg d'ici la fin du projet. Donner un objectif permet de motiver les élèves.

Nous trions ensuite correctement les déchets récoltés et récupérons les mégots de cigarettes dans un tube à mégots gradué que nous avons loué à l'Association pour la sauvegarde du Léman et qui nous permet de visualiser rapidement la quantité de mégots ramassés.

J'ai également demandé à la bibliothèque de Morges de nous préparer une sélection de livres sur le développement durable et nous avons comme ça une petite bibliothèque de collège sur ce thème.

## Comment est né le projet ?

Cette année, chaque collège de l'établissement a eu la possibilité de mettre sur pied un projet. Notre responsable PSPS a fait passer un questionnaire à tous les enseignant-e-s et deux thèmes ont été retenus: le genre et le développement durable. Nous avons choisi le développement durable pour cette année et

nous traiterons du genre probablement l'année prochaine. Ensuite, nous étions un groupe de trois enseignants à avoir réfléchi à l'élaboration du projet.

## Pourquoi avoir abordé la durabilité par ce biais-là ?

Nous avons régulièrement des animations de la Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets (COSEDEC) qui sensibilisent les élèves à la problématique des déchets. Ce projet est l'occasion de mettre en pratique ce qu'ils apprennent durant ces animations.

## Le projet a-t-il été facile à mettre sur pied ?

On a de la chance car notre responsable PSPS a tout pris en charge. Je lui ai donné un budget pour tout ce dont nous avons besoin et c'est elle qui a géré et commandé le matériel. Elle a également contacté la Ville de Morges afin que les services de voirie viennent vider plus souvent les poubelles de l'école (qui seraient plus souvent remplies à cause des ramassages) et s'est chargée d'écrire une lettre à l'attention des parents qui a été validée par la direction.

## Y a-t-il eu un bon accueil de la part de vos collègues ?

Oui, tout le monde joue le jeu. Ce qui leur a plu, c'est que nous ne leur avons pas imposé de zones à nettoyer – les 1-2P n'ont par exemple pas besoin de traverser toute la ville pour participer – ni de fréquence de sortie. Grâce à un planning affiché en salle des maîtres, chaque classe s'inscrit et sort quand elle veut.

## D'un point de vue sanitaire, le projet est-il facile à gérer ?

Les gants et les pinces sont indispensables et les élèves se lavent bien les mains à chaque retour de sortie. Nous avons aussi expliqué aux élèves qu'ils ne devaient pas se mettre en danger pour ramasser un déchet. S'il est trop compliqué à atteindre, ils doivent demander de l'aide ou laisser le déchet.

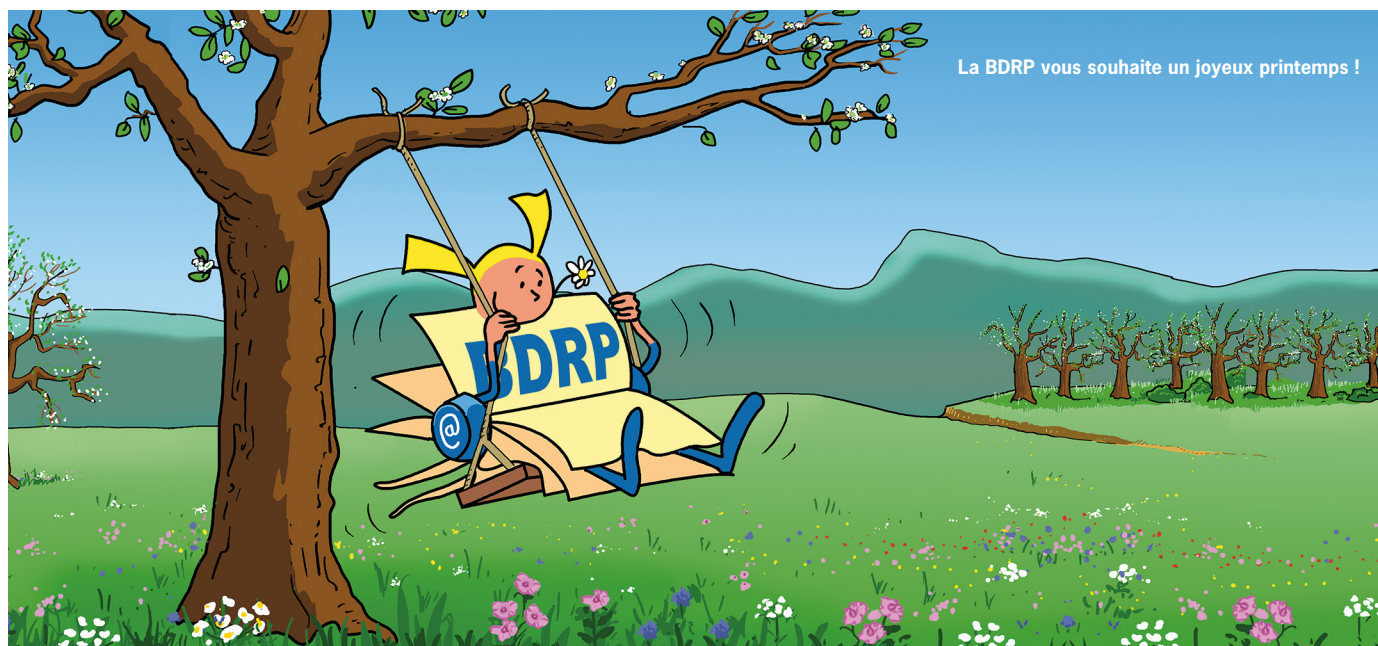
## Comment ont réagi les élèves ?

Ils sont hyper contents et très consciencieux lors des nettoyages. Lors de notre première sortie, nous n'avons pas eu besoin de faire beaucoup de kilomètres pour remplir nos seaux. Dès le retour à l'école, ils ont demandé quand nous allions y retourner.

Propos recueillis par Camille Dupertuis

# LES RESSOURCES DU PRINTEMPS!

La Banque de ressources pédagogiques (BDRP.ch) vient d'atteindre le million et demi de pages consultées en une année, soit une page toutes les 3 minutes... 52% de plus que l'année dernière! Vous êtes formidables, merci de votre confiance!



Nous sommes heureux de vous annoncer quelques nouveautés:

- Depuis la rentrée nous proposons une lettre d'information bimestrielle. Dans le dernier numéro, vous trouverez une sélection de ressources pour la Fête des pères (1<sup>er</sup> dimanche de juin), un reportage sur les robots pédagogiques, une app de révision en vue des examens, et une sélection des dernières ressources déposées par vos collègues. Accès au dernier numéro: <https://tinyurl.com/BDRPlettre04>

Pour s'abonner:

- <https://tinyurl.com/bdrpAbo>
- Il est maintenant possible de s'abonner aux nouveautés pour être averti quand une nouvelle ressource correspondant à ses intérêts est déposée (se connecter > cliquer sur son nom > Abonnements).
  - Les auteurs d'une ressource datant de plus de 5 ans sont invités à confirmer si elle est toujours d'actualité.
  - Une petite animation encourage les utilisateurs à mettre un petit « j'aime » sous les ressources qu'ils utilisent.

Guettez les prochains Majuscules: nous vous présenterons une nouveauté qui devrait décoiffer l'interface de la BDRP!

Vitrine digitale des ressources pédagogiques des enseignants du canton de Vaud, la Banque de ressources pédagogiques est devenue indispensable à tout enseignant et futur enseignant. Elle a été conçue et réalisée à la HEP-Vaud par l'Unité d'enseignement et de recherche Médias, usages numériques et didactique de l'informatique.

[www.bdrp.ch](http://www.bdrp.ch)

## BRÈVE

### Annnonce de changement

Vous déménagez? Vous changez de nom ou d'adresse courriel? Le secrétariat vous remercie de penser à avvertir la SPV pour qu'elle puisse tenir à jour son fichier. Il est en effet important pour elle que tous les membres puissent recevoir ses informations (tant le Majuscules que les courriels). Comment faire: Soit par courriel à [info@spv-ud.ch](mailto:info@spv-ud.ch) Soit sur [spv-ud.ch/prestations/changement](http://spv-ud.ch/prestations/changement)

SPV		ACTUALITÉS	À PROPOS	PRESTATIONS	PRATIQUE	PUBLICATIONS	CONTACT	LES ASSOCIATIONS...
<b>Annnonce de changement d'adresse / nom / courriel</b>								
Motif de l'annonce (obligatoire)	<input type="text" value="Sélectionner..."/>							
Nom actuel (obligatoire)	<input type="text"/>							
Nom (ancien si changement)	<input type="text"/>							
Prénom (obligatoire)	<input type="text"/>							

# AGIR POUR FAIRE ENTENDRE MA VOIX AU CYCLE 3 ?

Depuis 2014, l'important investissement de plusieurs collègues (Émilie Fournier, Marlène Salmon, Nadjette Laguecir, Christelle Noue, Sandrine Rinsoz, Jérôme Cuenoud, Frank Jatton, Jean-Luc Magnenat et Grégoire Yersin) a permis de construire une nouvelle association au sein de la SPV: l'Association vaudoise des enseignants du secondaire I (AVES). Elle a fourni un important travail pour la SPV et pour le cycle 3. Que toutes les actrices et les acteurs de l'AVES soient ici remercié-e-s.

Sept ans plus tard, l'AVES souhaite se donner un nouveau souffle, notamment avec de nouvelles personnes au sein du comité. À ce jour, deux enseignantes sont prêtes à s'engager. Deux autres pourraient donner leur accord d'ici quelques semaines.

L'objectif est de lancer un nouveau comité en septembre 2021 afin de relever les défis qui se présentent pour le secondaire I, importants et nombreux. Notamment, la mise en vigueur du nouveau Cadre général de l'évaluation, le Concept 360° avec les spécificités de ce cycle, l'introduction du numérique.

Seriez-vous intéressé-e-s à rejoindre les collègues pour cette aventure et surtout pour faire entendre la voix des enseignant-e-s du secondaire I dans ce contexte ?

Si c'est le cas, le soussigné est à disposition pour répondre à vos éventuelles questions: [gregory.durand@spv-ud.ch](mailto:gregory.durand@spv-ud.ch).

GD

## Des capteurs de CO<sub>2</sub> dans les classes

Le 19 avril, la task force scientifique suisse Covid-19 a recommandé<sup>1</sup> l'utilisation de capteurs de CO<sub>2</sub> notamment dans les écoles. Selon elle, les aérosols exhalés par les gens présents dans des espaces intérieurs mal ventilés peuvent s'accumuler, augmentant les risques de transmission du SARS-CoV-2. Les capteurs seraient des outils sous-utilisés dans la lutte contre la pandémie de Covid-19, notamment dans les écoles. Si l'État de Vaud avait déjà mis ces capteurs à disposition des écoles avant la crise du coronavirus (début 2020) afin d'encourager les bonnes pratiques, c'est bel et bien la SPV, plus spécifiquement l'AVES, qui avait alerté sur cette thématique le DFJC en... septembre 2018. Pour rappel, la SPV dans le cadre de son projet « Qualité de l'air en classe » met à disposition de ses membres des appareils de mesure de la qualité de l'air des classes<sup>2</sup> depuis 2019. GD

<sup>1</sup> <https://scienctaskforce.ch/fr/policy-brief/utilisation-de-capteurs-de-co2-a-linterieur-et-dans-les-ecoles/>

<sup>2</sup> <https://spv-ud.ch/prestations/co2>

## L'AVEP2 cherche du renfort!



Chers membres de l'AVEP2,

Notre comité vit des changements et nous avons besoin de renfort!

Depuis janvier, notre présidente, Camille Boutillier est en congé maternité, heureuse maman d'une deuxième petite fille. Pour cette raison, elle présentera sa démission à l'AG qui aura lieu le 27 mai.

Michael Schmutz et Fabienne Delacoste prennent le relais pendant ce temps, soutenus par une nouvelle collègue qui nous a rejoints depuis quelque temps, Yaël Weisser, qui enseigne en 7-8P.

Fabienne, qui va prendre bientôt sa retraite, donnera aussi sa démission à l'AG du 27 mai.

Nous sommes donc en sous-effectif et recherchons urgemment de nouveaux membres pour renouveler le comité. Les thématiques de travail ne manquent pas: Primarisation de 7-8, où en est-on? Relations parents-enseignants, quelle place pour chacun, quelle collaboration? Les membres de 5-6 sont particulièrement bienvenus!

**Alors, faites-nous signe, parlez-en à vos collègues et rejoignez le comité, nous avons besoin de vos forces vives, de vos idées, de vos envies de changement!**

votre comité AVEP2

### IMPRESSUM

#### Rédaction

Société pédagogique vaudoise  
Ch. des Allinges 2  
1006 Lausanne

#### Contact

[info@spv-ud.ch](mailto:info@spv-ud.ch)

021 617 65 59

#### Rédacteur en chef

Gregory Durand

Photographies Dominique Torti, BDRP,

GD, YF, DR, SPV

#### Ont participé au numéro

Camille Dupertuis, Dominique Torti,  
Christian Fantoli, Gregory Durand,  
Yves Froidevaux, David Jeanquartier,  
Comité AVEP2

#### Maquette, mise en page

Tassilo

Correction Corinne Grandjean

Impression PCL, Lausanne

Tirage 2600 exemplaires

# LES MANŒUVRES (RE)COMMENCENT...

**Souvenez-vous, c'était avant-hier! En 2017, la Caisse de pensions de l'État de Vaud (CPEV) annonçait une révision de son plan de prévoyance, assortie d'un certain nombre de dégradations des conditions de retraites pour les futur-e-s pensionné-e-s. Non, vous ne lisez pas les archives de la SPV et de la FSF, eh bien moins de cinq ans après, l'ouvrage revient sur le métier!**

Lors de la dernière mobilisation sur ce sujet, les trois associations professionnelles et syndicales ainsi que le Conseil d'État avaient obtenu de la CPEV qu'elle utilise les excellents résultats engrangés l'année précédant l'entrée en vigueur prévue de nouvelles prestations (passage de 38 à 40 ans de cotisation) pour repousser sa mise en œuvre en janvier 2023.

Contrainte par les règles du droit fédéral de présenter tous les cinq ans un plan de financement garantissant la pérennité de la caisse, la CPEV revient donc avec une réforme de son plan actuel à l'échéance prévue. Une première information aux associations professionnelles et syndicales a été donnée en début d'année, sitôt le nouveau Conseil d'administration nommé.

Si, comme cela se profile, ce plan reprend les principaux éléments de celui de 2017 en matière de péjoration des conditions de retraites, il devra une nouvelle fois être combattu en raison notamment des excellents résultats financiers des caisses de pensions. Pour préparer cette échéance, la FSF a d'ores et déjà mis sur pied une commission dédiée et entamé les discussions avec les autres associations professionnelles pour étudier toutes les pistes permettant d'éviter cette dégradation. Dans ce but nous avons aussi demandé l'ouverture de discussions avec le Conseil d'État. Des informations régulières sur le processus engagé vous parviendront donc par le Majuscules et par nos réseaux sociaux et sites web.

D. Jeanquartier - secrétaire général de la FSF



Y aura-t-il à nouveau des manifestations en 2021 contre le plan CPEV?

## BRÈVE

### Réactions suite à « Je suis à bout »

La SPV a reçu plusieurs courriers suite à la publication du poignant témoignage « Je suis à bout » édité dans le dernier numéro de *Majuscules*. Par ailleurs, la Société pédagogique vaudoise a appris que ce texte avait largement été relayé par certain-e-s dans des salles des maîtres-sses. L'ensemble des textes reçus exprimait un soutien entier à la collègue qui a écrit ce témoignage. Plusieurs d'entre eux ont également fait part du sentiment relatif à la difficulté de la profession enseignante au quotidien. Notamment, la difficulté à gérer de jeunes élèves au comportement violent ou encore le manque de soutien de la part de la hiérarchie.

En parallèle, notamment pour ces raisons, et surtout face à l'urgence et à l'inquiétude croissante des enseignant-e-s, la SPV a demandé une réunion avec la DGEO afin de trouver rapidement des réponses concrètes à cette problématique.

Une première rencontre constructive a eu lieu entre la SPV, la directrice générale adjointe en charge de la Direction pédagogique à la DGEO et le chef d'unité de pilotage de la prévention à la DGEJ (Direction générale de l'enfance et de la jeunesse). Une prochaine séance est prévue dans les semaines à venir. La Société pédagogique vaudoise communiquera prochainement pour tenir au courant ses membres de l'avancée de ce dossier.

GD

#### TÉMOIGNAGE

### « JE SUIS À BOUT »

La rédaction de *Majuscules* publie rarement les témoignages que la SPV reçoit. Ici, la collègue concernée a donné son accord. La SPV constate que, ces dernières semaines, plusieurs retours du terrain indiquent une réelle souffrance au travail relative à des situations de jeunes élèves au comportement très violent. La SPV interviendra rapidement auprès du Département pour que des solutions concrètes soient apportées.

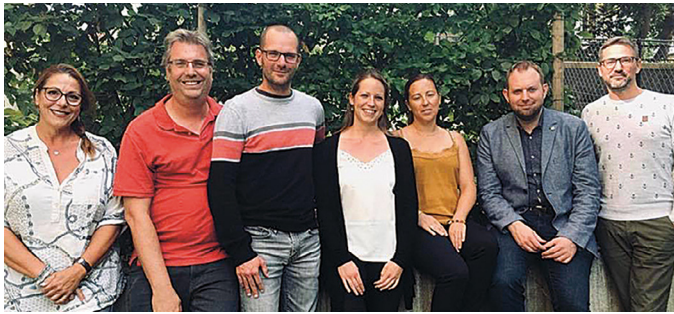
Cela fait cinq ans que j'enseigne à 100%, cinq ans que j'accueille au sein de ma classe de 1-2P des enfants manifestant toutes sortes de comportements extrêmes et de handicaps divers. Je suis choquée par les divers troubles,

drastiquement changé ces dernières années et que la politique d'intégration a été mise en place sans tout le soutien nécessaire. Je me retrouve maltraitée par le système politique, les démarches administratives trop longues, la multipli-

des coups dans tous les sens. Pendant ce temps, les autres élèves me regardent, effrayés, et se bouchent les oreilles tant l'enfant hurle fort. Au début de l'année, j'ai commencé avec peu de périodes d'aide puis, suite à mes nombreuses demandes, j'ai obtenu récemment un soutien pour l'ensemble des périodes où cet enfant est en classe. Ma direction a fait son possible, mais cela a pris beaucoup de temps. Les démarches pour un bilan sont lancées et, normalement, nous aurons les résultats d'ici mars. L'objectif est de réorienter cet enfant dans une école adaptée à ses besoins pour sa 2P. Je suis stupéfaite de réaliser que, même en ayant signalé le problème la première semaine de la rentrée, il faudra un an pour arrêter cette situation maltraitante pour tous. Et ceci, s'il y a bel et bien une place disponible en institution à la rentrée prochaine et si la maman ne revient pas sur son accord.

# MAIS QU'A FAIT LA SPV ?

La publication du *Majuscules* permet d'informer les membres SPV du travail effectué par le Comité cantonal (CC). Au moins une fois par semestre, l'objectif est donc de présenter les principales actions et prises de position du CC durant les derniers mois. En voici un extrait.



## Programme personnalisé

Dans le cadre de la consultation initiée par le DFJC fin 2019 et relative au Cadre général de l'évaluation (CGE), la SPV a notamment défendu une faible autonomie des établissements scolaires en matière de programmes personnalisés (PP). En effet, la SPV avait constaté une multitude de PP dans le canton. Pour elle, il était urgent de réfléchir à l'orientation et au sens que l'on veut donner au programme personnalisé. C'est également pour cette raison qu'elle était plutôt favorable à la production d'un document type pour la mise en place d'un programme personnalisé. Tous ces éléments ont pu être discutés – notamment la distinction entre un aménagement et une « adaptation » du programme – lors de plusieurs séances constructives avec la DGEO. Cette dernière devrait prochainement annoncer des décisions.

Par ailleurs, un GT *spécial* CGE a été mis en place afin de discuter des groupes de disciplines. À l'issue de longues discussions également constructives, la DGEO devrait aussi prochainement annoncer des décisions. La SPV reviendra en temps voulu sur ce point.

## Numérique

Alors qu'une 34<sup>e</sup> période au secondaire I dévolue à l'éducation numérique a été annoncée en catimini dans la Lettre d'information du DFJC du 14 avril<sup>1</sup>, la SPV a répondu en octobre 2020 à une deuxième consultation relative au Plan d'études romand (PER) concernant l'éducation numérique (PER EDUNUM). Pour rappel, ce dernier est établi par la Conférence intercantonale de l'instruction publique (CIIP). En 2019, la SPV avait répondu – même si elle n'avait pas été formellement invitée à le faire – à la première consultation initiée par la CIIP. Lors de la deuxième consultation, c'est le DFJC qui s'est approché des associations professionnelles pour s'enquérir de leur avis.

De manière générale, la SPV a défendu que, selon elle, le rôle de l'école n'est pas de former des ingénieurs. Par exemple, la phrase « L'élève est en mesure de décrire des processus puis de les formaliser dans un langage informatique » est jugée excessive. Toujours selon la SPV, tous les élèves n'ont pas à décrire des processus et à les formaliser dans le langage informatique.

Le principe de citoyenneté numérique (même s'il n'est pas réellement défini dans les textes) au centre de trois axes (Médias, Science informatique, et Usages) semble intéressant. Selon la SPV, ces trois axes peuvent constituer la « citoyenneté », mais ne doivent pas devenir des silos, car le numérique doit être pensé transversalement et au service des apprentissages disciplinaires. La CIIP l'indique même dans un de ses textes mis en consultation: « l'omniprésence du numérique dans notre vie quotidienne, ses utilisations, ses impacts notamment au niveau de la durabilité font partie de ces enjeux et doivent faire l'objet d'une approche interdisciplinaire, par l'ensemble des enseignants<sup>2</sup> ».

D'un point de vue écologique, la SPV reste sceptique face à cet afflux massif de nouvelles technologies dans les classes, alors qu'on sait qu'elles polluent énormément. Elle a l'impression que le texte se dédouane en citant ici et là l'importance de la protection de l'environnement, mais qu'il n'en est rien en réalité. Par ailleurs, selon la SPV, il y a très peu d'éléments relatifs à la dépendance aux GAFAM dans le PER EDUNUM<sup>3</sup>.

Pour finir, la SPV s'est opposée à un enseignement disciplinaire dès le cycle 2 et au cycle 3 pour l'axe Médias et Science informatique. La citoyenneté numérique doit être développée dans un esprit transversal.

Le jeudi 22 avril, la CIIP a finalement publié la version finale du PER EDUNUM.

## CADEV — DAL

En février, la SPV a reçu plusieurs réactions de collègues relatives aux réquisitions ou à des règlementations – souvent très restrictives et peu précises – pour les achats hors DAL. De plus, avec 93 établissements, il n'est pas rare de voir 93 politiques d'achat ou 93 procédures différentes. Ainsi, la SPV a pu avoir une séance avec la DGEO et la Direction des achats et de la logistique (DAL, anciennement CADEV). Sa demande principale était la publication d'une foire aux questions (FAQ) afin d'offrir des réponses précises aux questions récurrentes. Par ailleurs, la SPV a fourni une trentaine de questions pour nourrir la FAQ. Cette dernière devrait être mise en ligne prochainement.

## GD

<sup>1</sup> « La rentrée scolaire prochaine, les établissements pilotes poursuivront l'introduction de l'éducation numérique au cycle 2 et débiteront le pilotage en 9<sup>e</sup> année avec, entre autres, l'ajout d'une 34<sup>e</sup> période à la grille horaire des élèves » <https://info.vd.ch/djfc/actualites/2021/avril/5/education-numerique-poursuite-du-pilotage-et-du-deploiement-dans-la-scolarite-obligatoire>

<sup>2</sup> Page 4, Version consultation - PER-EDNUM août 2020, CIIP

<sup>3</sup> <https://www.plandetudes.ch/web/guest/en/cg/#contribution>



JEUDI 27 MAI 2021

**AG AVEP2 en ligne**

JEUDI 3 JUIN 2021

**AD SPV en ligne**

MERCREDI 15 SEPTEMBRE 2021

**AG AVEAC**

VENDREDI 26 NOVEMBRE 2021

**1<sup>ères</sup> Assises du sport vaudois****LA SPV**

La Société pédagogique vaudoise en 2021, c'est neuf associations professionnelles :

**AVEP1** association vaudoise des enseignant.e.s du cycle primaire 1

**AVEP2** association vaudoise des enseignant.e.s du deuxième cycle primaire

**AVES** association vaudoise des enseignant.e.s du secondaire I

**ESV** enseignant.e.s spécialisé.e.s Vaud

**AVEPS** association vaudoise d'éducation physique scolaire

**AVEAC** association vaudoise des enseignant.e.s en activités créatrices

**AVESAC** association vaudoise des enseignant.e.s en structure d'accueil

**AAVI** association des assistant.e.s vaudois.es à l'intégration

**Rythmique-Vaud**

Plus d'informations sur :

[spv-ud.ch/apropos/organes/associations](http://spv-ud.ch/apropos/organes/associations)

# LA CONFÉRENCE DES MAÎTRES, UNE SIMPLE CHAMBRE D'ENREGISTREMENT ?



Si depuis une année elles sont plutôt discrètes, mesures sanitaires obligeant, les Conférences des maîtres sont un pilier de la gestion participative au sein des établissements et de l'école vaudoise. Souvent considérées par les collègues comme un simple lieu d'information collectif, la LEO et son règlement posent un cadre normatif bien plus ambitieux pour cette instance.

L'article 49 de la LEO prévoit la consultation de la Conférence des maîtres sur les projets pédagogiques de l'établissement, sur les choix d'utilisation des ressources ou encore sur toutes les questions touchant à la vie de l'établissement. Depuis des années, la SPV rappelle son attachement à ce que le projet d'enveloppe pédagogique soit présenté et discuté dans ce cénacle. Le principe est le même pour la répartition des ressources financières, par exemple pour les fournitures scolaires ou les montants à disposition de chaque classe pour les ACT/TM.

C'est également dans ce cadre que la déclinaison locale du projet 360°, qui se veut participative selon le DFJC, pourrait être débattue. Enfin, la Conférence des maîtres a également la compétence, décisionnelle cette fois, de définir et valider le règlement interne de l'établissement.

Ce large principe de consultation implique évidemment le droit, pour les membres de cette assemblée, de donner librement leur avis, de débattre, d'interroger les projets qui leur sont soumis, ceci dans le respect des règles démocratiques élémentaires. S'inspirant des dispositions du Code civil suisse pour les associations, il est même prévu que la Conférence des maîtres soit convoquée sur un objet particulier à la demande d'au moins un cinquième de ses membres. Les procès-verbaux sont réunis et conservés par la direction. Ils sont à la disposition des membres de la conférence et du Département, qui peuvent les consulter en tout temps.

Alors que de nouveaux acteurs ont émergé dans les établissements depuis l'instauration de la LEO, en particulier les assistantes et assistants à l'intégration, la Conférence des maîtres doit se muer en Conférence des professionnels actifs au sein de l'établissement pour intégrer également ces personnes dans les débats et échanges.

Ainsi, la SPV ne peut que vous encourager à utiliser au mieux cet espace pour faire entendre votre voix et faire valoir votre avis au sein de vos établissements.

Yves Froidevaux, secrétaire général de la SPV